

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de ZONAGE
Plan de détails

"Certifié conforme par le Maire, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 14 juin 2018, approuvant le PLU de Presilly."

Le Maire,
Nicolas DUPERRÉ

Sur propos
Demande
Approuvé

N° de planche		Indice		Date	
A	01/06/2014	A	01/06/2014	A	01/06/2014
B	17/05/2016	B	17/05/2016	B	17/05/2016
C	23/06/2016	C	23/06/2016	C	23/06/2016
D	05/07/2016	D	05/07/2016	D	05/07/2016
E	27/06/2017	E	27/06/2017	E	27/06/2017

Épône
N° de dossier
Date
Echelle
1/2500e

Établi par : EM
Vérifié par : EM
Autres Modifications :

Légende

Zonage

Zones urbaines

- Ua : Zone urbaine d'habitat ancien
- Ub : Zone urbaine, tissu récent
- Ux : Zone urbaine destinée aux activités économiques
- Ue : Zone urbaine dédiée aux équipements publics
- Ur : Zone urbaine destinée à l'infrastructure autoroutière

Zones à urbaniser

- 1AU : Zone à urbaniser à court terme, dite "souple"
- 2AU : Zone à urbaniser à long terme dite "sûre"
- AluX : Zone d'urbanisation future réservée à l'activité économique

Zones agricoles

- A : Zone agricole
- Ahp : Zone agricole habitée patrimoniale - STECAL
- Ap : Zone agricole paysagère
- Azh : Zone agricole relative à une zone humide

Zones naturelles

- N : Zone naturelle
- Ni : Zone naturelle de loisirs et de camping
- Np : Zone naturelle intégrée au réseau natura 2000
- Nzh : Zone naturelle relative à la présence d'une zone humide

Autres éléments du zonage - Prescriptions

- PRESCRIPTION SURF : Secteur délimité au titre de l'article R123-11 b) du code de l'urbanisme, en raison de l'existence de risques naturels
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation
- Éléments du patrimoine naturel ou paysager (article L.151.23)
- Bâtiment traditionnel remarquable identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme (le n° fait référence à des bâtiments identifiés dans le rapport de présentation)
- Bât dont le changement de destination est autorisé au titre de l'article L.151.11-2°

Autres éléments du zonage - Informations

- Secteur délimité au titre de l'article R123-11 b) du code de l'urbanisme, en raison de l'existence de risques technologiques (gaz)
- Secteur délimité au titre de l'article R123-11 b) du code de l'urbanisme, en raison de l'existence de risques technologiques (gaz) - génératrice
- Zone concernée par un Périmètre de Protection de captage d'eau potable Immédiate
- Zone concernée par un Périmètre de Protection de captage d'eau potable Rapprochée
- Bâtiment agricole (à titre indicatif)

Cadastre (DGFiP 2018)

- Limite communale
- Parcelles
- Bâtiments
- Construction existante non cadastrée
- Construction légère existante non cadastrée
- Cimetière

Emplacements réservés

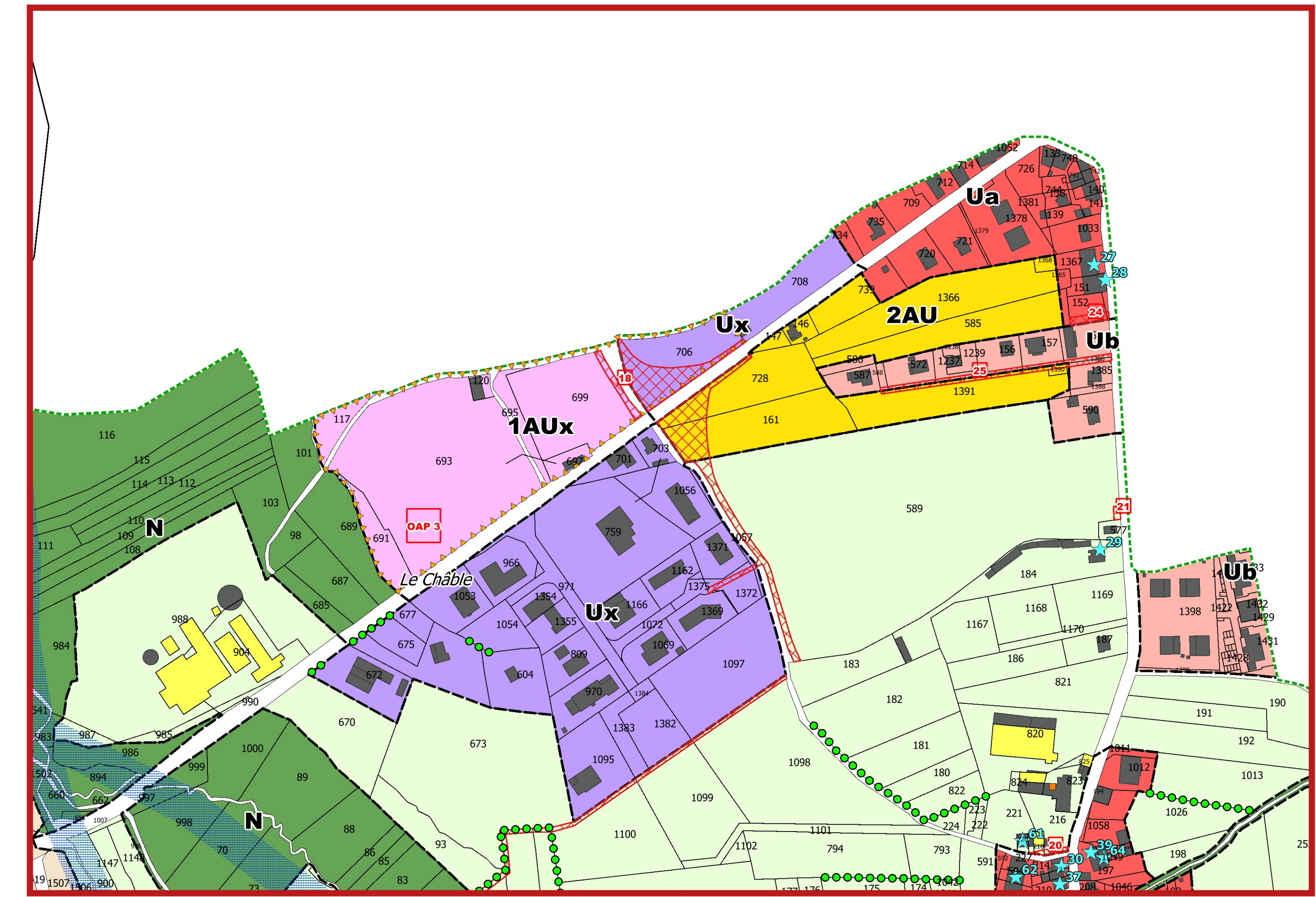
- Emplacement réservé

Liste des emplacements réservés

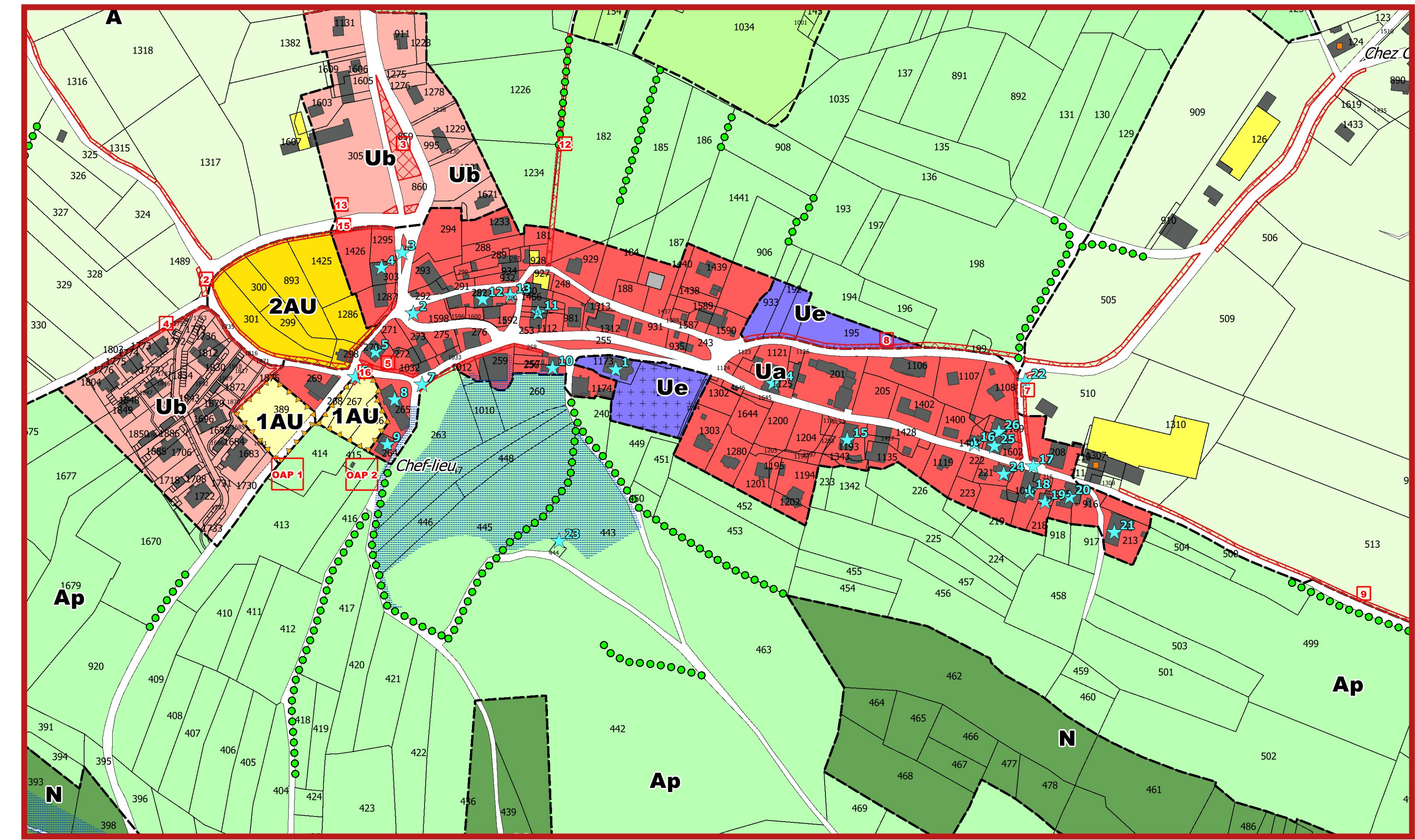
N°	Désignation	Surface (m²)	Bénéficiaire
1	Aménagement et sécurisation de la route des Hôlétiers	2076	commune
2	Aménagement et sécurisation de la route de l'Épône	867	commune
3	Création d'un espace public	1503	commune
4	Aménagement et sécurisation du chemin de Malchamp, du chemin de l'Hôtelier et de la route de l'Épône	1204	commune
5	Création d'une bascule poutrière	420	commune
6	Aménagement et sécurisation du chemin de Charvoz et aménagement du carrefour avec la route de l'Épône	2210	commune
7	Aménagement et sécurisation de la route de l'Épône	576	commune
8	Aménagement et sécurisation de la route de Chey Couquet (RD 119)	2756	commune
9	Aménagement et sécurisation de la route de l'Épône	1072	commune
10	Aménagement et sécurisation de la route de l'Épône	885	commune
11	Aménagement et sécurisation de la route de l'Épône	359	commune
12	Création d'un chemin piétonnier	113	commune
13	Aménagement et sécurisation du carrefour	35	commune
14	Aménagement et sécurisation du carrefour	420	commune
15	Aménagement et sécurisation de la route	24	commune
16	Aménagement du bassin	1409	commune
17	Aménagement d'un chemin	4733	commune
18	Création d'un parking	3599	commune
19	Construction écologique	109	commune
20	Aménagement du chemin de l'Épône	95	commune
21	Axe de la route	1241	commune
22	Aménagement et sécurisation de la route	2413	commune
23	Aménagement d'un chemin d'accès et entretien du ruisseau	203	commune
24	Accès piéton	1109	commune
25	Élargissement de la voie existante pour la desserte communale des zones Ub et Ua	1109	commune

Édition du 07/06/2018
Référence dossier : 2012_139
Référence plan : PLU_2500

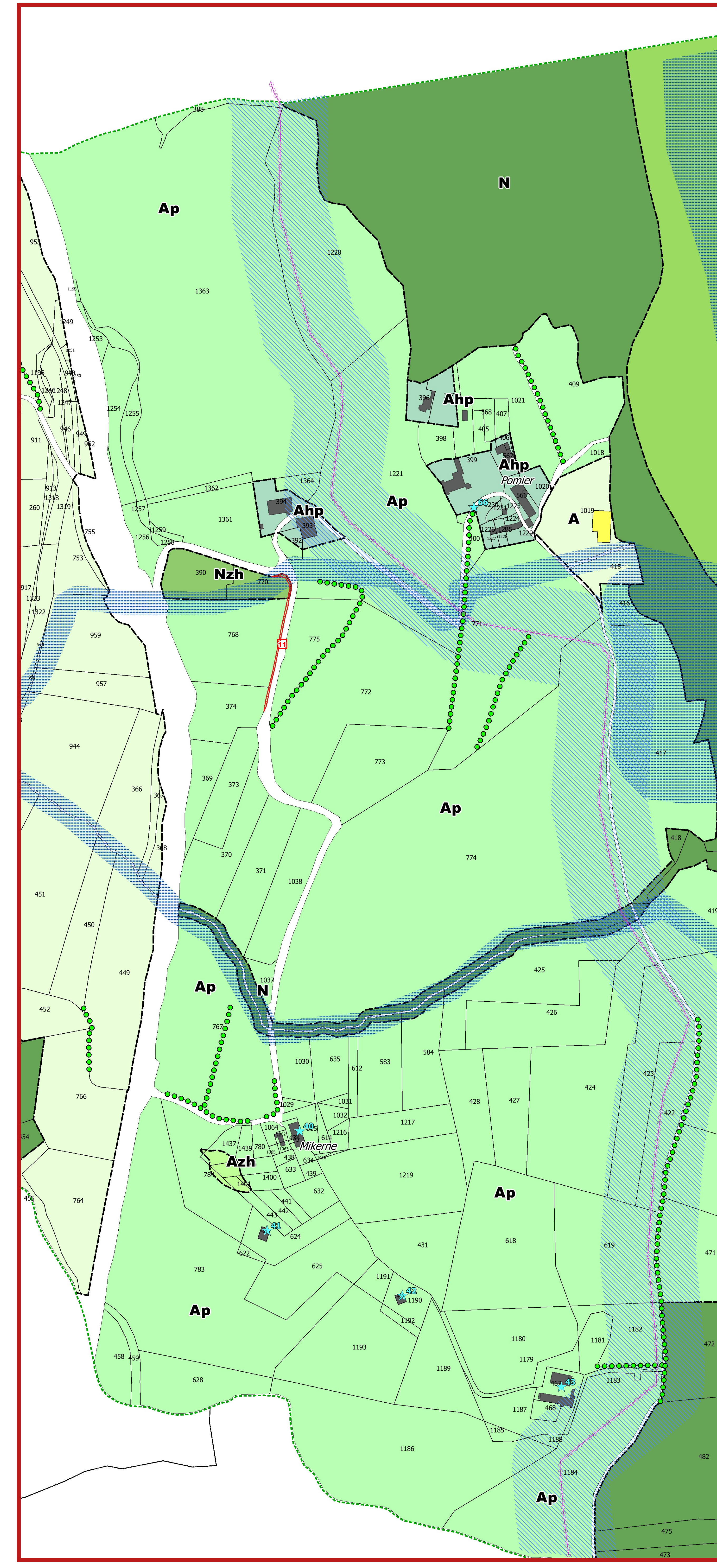
1 - Le Châble



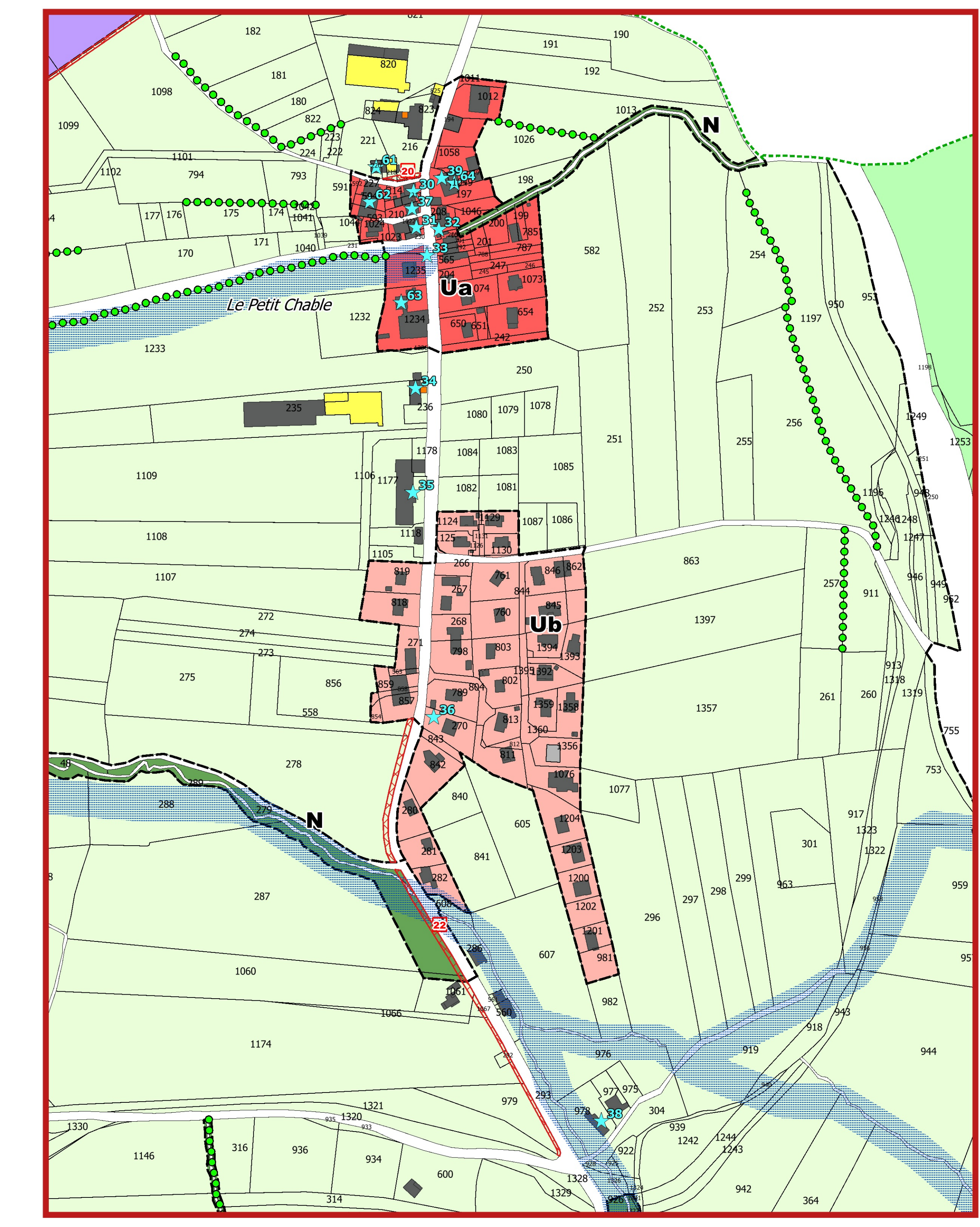
2 - Le Chef-Lieu



3 - Coteaux du Salève



4 - Petit Châble



5 - L'Hotelier et Beauregard

